

COMMUNIQUE DE PRESSE 11 avril 2013

Le PRES heSam et l'Université de Cologne intensifient leurs échanges internationaux par la signature d'un accord-cadre le 15 avril 2013

Depuis vingt ans, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'université de Cologne proposent, avec succès, un double diplôme (master et maîtrise) en droits français et allemand. Afin de créer encore davantage de projets à plus grande échelle, le PRES heSam (dont fait partie Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et l'université de Cologne signeront, le 15 avril prochain, un accord-cadre pour une coopération renforcée.

L'événement se tiendra au Palais de l'Institut de France, en présence des présidents de ces deux établissements respectifs, Jean-Claude Colliard et Axel Freimuth, de la Ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Genevieve Fioraso, et de son homologue allemande Johanna Wanka. La signature de cet accord s'inscrit dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire du Traité de l'Elysée.

A ce jour, plusieurs opérations franco-allemandes existent déjà entre le PRES heSam et l'université de Cologne, notamment tutorats de doctorants, accompagnement des post-doctorants, « échange » d'enseignants et d'étudiants, développement de projets communs de recherche et de publications.

Avec la signature de cet accord-cadre, les deux partenaires entendent construire une importante communauté des savoirs en Europe. Cette coopération servira notamment à promouvoir l'excellence scientifique et sera intégrée à un réseau de partenaires internationaux. Elle marque l'avènement d'une collaboration beaucoup plus conséquente pour ces deux établissements, tous deux porteurs d'Initiatives d'Excellences dans leur pays.

Contact PRES hésam : Michael Jansen, Chargé des relations internationales
michael.jansen@hesam.eu

www.hesam.eu

15, rue Soufflot 75005 PARIS – FRANCE • Tél : +33 (0)1 56 81 20 00 • Fax : +33 (0)1 79 72 49 40
Numéro SIRET : 130 014 509 00025 • NAF : 8542Z

COMMUNIQUE DE PRESSE

François-Gilles Le Theule et Raphaël Douady nommés à la direction du Laboratoire d'Excellence Régulation Financière

Le Conseil d'administration du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur heSam a nommé respectivement, début octobre 2013, François-Gilles Le Theule et Raphaël Douady aux postes de directeur exécutif et directeur académique du Laboratoire d'Excellence de Régulation Financière (LabEx RéFi).

Ce Laboratoire d'Excellence travaille sur l'efficacité des politiques de régulation financière en Europe et dans le monde. Il a été constitué en 2010 à l'initiative du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), de l'École nationale d'administration (ENA), de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne et de ESCP Europe.

François-Gilles Le Theule est professeur affilié à ESCP Europe et directeur des affaires européennes de l'École nationale d'administration. Juriste et ingénieur, il est depuis vingt ans spécialisé dans la prise de décision européenne, notamment dans le domaine de la régulation financière. Avec son équipe à l'école nationale d'administration ou avec ESCP Europe, il a formé depuis huit ans près de 40 000 fonctionnaires, cadres ou futurs cadres supérieurs européens, à la gouvernance de l'Union européenne.

Raphaël Douady est, pour sa part, chercheur au CNRS, rattaché au Centre d'Économie de la Sorbonne de l'Université de Paris 1, et professeur affilié à l'Université de New York. Mathématicien à l'origine, ayant une vingtaine d'année d'expérience en finance de marché et en mathématiques financières, fondateur d'une entreprise de calcul des risques pour les institutions financières, il s'est particulièrement intéressé depuis la crise de 2008 aux questions du risque systémique et de l'impact macroéconomique des normes réglementaires.

Dans cette direction bicéphale, tous deux remplacent Franck Bancel, professeur de finance à ESCP Europe, directeur sortant du LabEx RéFi.

Peu après sa nomination, Raphael Douady a déclaré : « Je suis honoré de la confiance qui m'a été faite en m'attribuant la direction académique du LabEx RéFi. Les enjeux du LabEx sont considérables, tant le rôle de régulation financière dans la relation entre le monde de la finance et celui de l'économie réelle est difficile à cerner. Il ne s'agit pas de pousser à plus ou moins de régulation, mais d'aider les autorités compétentes dans leur choix d'une régulation efficace et performante, qui protégera les institutions et les individus, tout en contribuant à remettre la finance au service de l'économie réelle. Ma motivation est à la mesure de la difficulté de la tâche. »

Pour François-Gilles Le Theule, « les établissements membres du LabEx RéFi ont vocation à créer une école de la régulation financière européenne. Il s'agit de décloisonner le travail des acteurs de la régulation financière, en rapprochant les disciplines entre elles, mais aussi l'Université et les grandes écoles, les chercheurs et les régulateurs ou les législateurs, le secteur public et le secteur privé, et enfin les États et les institutions européennes ou internationales ».

Le LabEx RéFi est un des sept Laboratoires d'Excellence que portent le PRES heSam et son Initiative d'Excellence, le programme Paris Nouveaux Mondes.



Contacts Relations presse :

PRES heSam

Vanessa Asse : vanessa.asse@hesam.eu

Labex RéFi

Georgia Dimopoulos : gdimopoulos@escpeurope.eu

Cnam

Agnès Ripoll : agnes.ripoll@cnam.fr

ENA

Evelyne Heckel : evelyne.heckel@ena.fr

Paris I

Emilie Roux et Thibault Urbainmathis : secom@univ-paris1.fr

ESCP Europe

Emmanuelle Tessier-Solaz : etessier-solaz@escpeurope.eu

COMMUNIQUE DE PRESSE

PRESENTATION DU CENTRE MICHEL SERRES

« L'INTERDISCIPLINARITE COMME PEDAGOGIE »

Le **Centre Michel Serres** a deux mots d'ordre : **innovation et pluridisciplinarité**. Créé en début d'année 2013 par le Pôle de recherche et d'enseignement « hautes études Sorbonne arts et métiers » (PRES heSam), il ouvrira officiellement ses portes en septembre 2013.

Dans le cadre de son semestre de préfiguration, il vous présente :

**son premier projet d'innovation « Estuaire(s) à venir »
le 5 juillet à l'ENSAM (151, boulevard de l'hôpital – Paris)
de 9h à 13h.**

De février à juillet 2013, ce projet a permis à douze étudiants inscrits dans un des établissements du PRES heSam (ESCP Europe, ENSCI, ENSAM, Université Paris 1, etc) de travailler sur l'aménagement des estuaires de façon transversale.

Designers, historiens, hydrologues, ingénieurs, tous ont apporté une **réponse pluridisciplinaire** à une commande de l'association normande « Estuaire de la Seine – Territoire de l'eau ».

Les temps-forts de cet événement :

- une **conférence** avec le Labex Dynamite : « **Les impacts du changement climatique sur le fonctionnement des hydrosystèmes fluviaux** »,
- la **soutenance publique** du groupe « Estuaire(s) à venir » et la présentation de l'ouvrage produit à l'issue de cette étude.
- une **table-ronde** animée par Marc Le Coq, directeur des projets du Centre Michel Serres : « **La pédagogie interdisciplinaire au Centre Michel Serres** ».

Afin de répondre à chacune des demandes de la presse (interviews, prises de vues, etc), merci de bien vouloir vous accréditer à cms.communication@hesam.eu



A propos du Centre Michel Serres

Misant sur l'interdisciplinarité et les relations écoles-entreprises, le Centre Michel Serres, (créé dans le cadre de l'Initiative d'Excellence « Paris Nouveaux Mondes » du PRES heSam) met en place une pédagogie fondée sur la conduite de projets d'innovation en partenariat avec le monde professionnel.

Objectif : proposer aux étudiants un apprentissage « sur le terrain », et une meilleure connaissance du monde des entreprises, mais aussi des organisations publiques non académiques.

Sa destination première : être un **espace de conception, de fabrication, d'expérimentation de nouveaux concepts**, et pour cela un lieu de « conversations » transdisciplinaires. « **Do tank** », le Centre Michel Serres prendra la forme d'un « **laboratoire d'idées** » en vue de la création d'objets nouveaux (systèmes, produits, services).

Ces **projets d'innovation** ont ainsi pour vocation d'apporter des réponses concrètes à des défis contemporains, sociaux, environnementaux, culturels, sociétaux, économiques. Ils sont le plus souvent **commandités par des institutions publiques, des collectivités territoriales ou des entreprises**.

A propos des « semestres Michel Serres »

Ces projets d'innovation sont **menés par les étudiants**, encadrés par une équipe pédagogique, durant un **semestre universitaire nommé « semestre Michel Serres »**.

Ce dernier comprend deux éléments pédagogiques principaux :

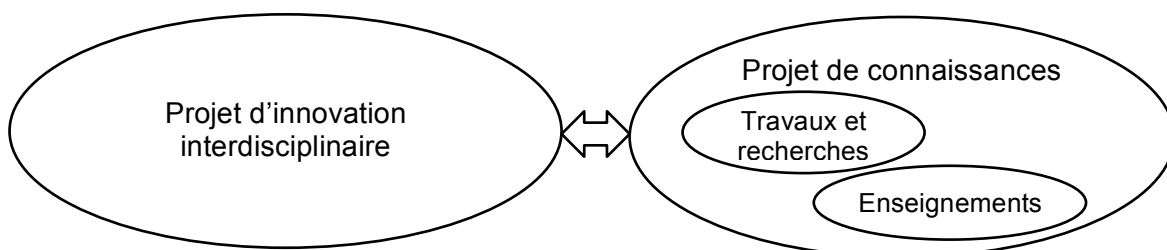
- le projet d'innovation interdisciplinaire,
- le projet de connaissances, lui-même décomposé en enseignements, travaux et recherches individuels.

Le public visé : les étudiants (de niveaux M1 et/ou M2) des établissements du PRES heSam

La durée : un semestre universitaire

Statut des étudiants : stagiaires

Validation du semestre : par l'attribution de 30 crédits ECTS



Éléments constitutifs du « semestre Michel Serres »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

100% gratuite, la plateforme Devisnett' révolutionne le secteur du nettoyage industriel

Pour tout chef d'entreprise, l'hygiène est un sujet capital pour le bien-être de ses salariés et partenaires. Pourtant, 68% d'entre eux se disent insatisfaits de leur société de nettoyage. Le prestataire, mal choisi faute de temps, ne remplit pas toujours l'ensemble des besoins.

Pour combler ce manque, Béatrice Canale, experte dans le secteur du nettoyage professionnel, a créé Devisnett'. Devisnett' analyse les besoins des entreprises afin de les mettre en relation avec la société de nettoyage la plus adéquate possible.

Gain de temps, accès aux meilleurs prestataires du marché, réduction de coûts... Devisnett' présente de nombreux avantages pour les copropriétés et entreprises. Cette start-up s'inscrit clairement dans la nouvelle tendance de la plateformes des services.

Paris, le 11 septembre 2019 - Le secteur du nettoyage professionnel est de plus en plus important en France (+149 % de croissance en seulement 10 ans). Or, face à cette multitude d'offres, il n'est pas facile pour les entreprises de trouver le bon prestataire. Démunies, ses dernières se fient souvent à leurs recherches sur Google. Mais en reviennent vite, car ces recherches sont à la fois très chronophages et inadaptées aux besoins réels.

Après plus de 15 ans passés dans le secteur du nettoyage industriel, Béatrice Canale s'est rendue compte qu'une société sur deux ne choisissait pas correctement son prestataire de nettoyage faute de temps et de moyen.

Face à ce constat, elle a décidé de créer Devisnett'. Cette société spécialisée accompagne les entreprises afin de les mettre en relation avec les sociétés de nettoyage les plus conformes à leurs critères. Avec la garantie d'un service fourni en 72h.

À qui s'adresse Devisnett' ?

Devisnett' aide aujourd'hui les copropriétés et entreprises. À travers cette solution, ces structures gagnent du temps et de l'énergie, font des économies, ont la certitude de trouver le professionnel le plus adapté à leurs besoins.

Entre 7% à 18% d'économie grâce à Devisnett'

1. Pour bénéficier des services de Devisnett', les entreprises doivent indiquer leurs besoins, critères, contraintes et desiderata sur le site devis-nett.com (surface et nombre de pièces à nettoyer, fréquence et horaires d'intervention, nombre de personnels nécessaires...).
2. Une fois ces informations en main, l'équipe de Devisnett' recherche trois prestataires de nettoyage à même de remplir l'ensemble des critères.
3. Sous 3 jours, Devisnett' fournit gratuitement 3 devis de prestataires à l'entreprise en quête.

Les sociétés, qui passent par les services de Devisnett' pour trouver un prestataire de nettoyage, réalisent une économie entre 7% et 18% sur le prix final.

5 000 entreprises de nettoyage auditées à travers la France

Aujourd'hui, Devisnett' travaille avec plus de 5 000 entreprises de nettoyage à travers la France. Afin d'assurer la présentation des meilleurs profils à ses clients, Devisnett' procède à plusieurs vérifications essentielles auprès de ses prestataires : vérification juridique, longévité sur le marché, références, santé financière ...

Cette rigueur dans le recrutement fait de Devisnett' la solution la plus fiable du marché dans la recherche du prestataire de service de nettoyage.

Avantage n°1 de Devisnett' : Devisnett' est un service 100% gratuit pour les entreprises.

Avantage n°2 de Devisnett' : Devisnett' opte pour le produit partage. Cette start-up finance la plantation d'un arbre à chaque contrat signé. 1 contrat signé = 1 arbre planté.

Béatrice Canale

Fondatrice de Devisnett'

01 88 40 14 50 / contact@devis-nett.com